**FORMULAIRE CR/2019-03**

**RENONCIATION À L’EXAMEN DE LA DÉTENTION**

**EN VERTU DE L’ARTICLE 525 *C.cr*.**

Cour supérieure du Québec

District :

Numéro(s) du ou des dossier(s) :

*R*. c.       (*inscrire le nom du/de la prévenu/e*)

Le/La prévenu/e,       (*inscrire le nom complet du/de la prévenu/e*) :

Confirme, par le biais de son avocat/e, qu’il/qu’elle a été informé/e de son droit à l’examen de sa détention, tel que prévu à l’article 525 du *Code criminel*.

**Renonce, par le biais de son avocat/e,** à l’examen de sa détention en vertu de l’article 525 du *Code criminel*.

Ce formulaire a été rempli le       (*inscrire la date*), dans la ville de       (*inscrire le nom de la ville*), dans la province de Québec.

(*Nom de l’avocat/e du/de la prévenu/e*)

(*Signature de l’avocat/e du/de la prévenu/e*)

Le formulaire de renonciation dûment rempli doit être transmis au bureau de la coordination à l’une des adresses suivantes : *ch.crim.csq.mtl@judex.qc.ca* (division de Montréal) ou *ch.crim.csq.qc@judex.qc.ca* (division de Québec). L’avocat/e doit indiquer à l’objet du courriel : « *Formulaire CR/2019-03 – No du dossier - Nom de l’accusé/e* ».

Le formulaire de renonciation signé par l’avocat/e sera versé au dossier de la Cour et mettra fin à l’examen de la détention en vertu de l’article 525 *C.cr*.